



# Information relative aux changements climatiques dans le secteur minier

## RAPPORT SUR LA TABLE RONDE

De plus en plus d'investisseurs prennent conscience des incidences économiques et sociétales des risques liés aux changements climatiques. Cette situation contribue à l'essor des investissements faits en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)<sup>1</sup>. Partout dans le monde, l'on souhaite donc obtenir davantage d'informations financières relatives aux changements climatiques. Résultat : la pression est forte sur les sociétés de ressources naturelles qui, en plus d'être directement exposées aux risques associés aux phénomènes météorologiques extrêmes, voient leurs incidences environnementales scrutées à la loupe.

Dans ce contexte, CPA Canada s'est penchée sur les recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (GIFCC) et, le 28 mai 2019, a convié à une table ronde des professionnels canadiens des finances et des relations avec les investisseurs dans le secteur minier, dans le but de comprendre l'orientation du secteur à ce

1 CPA Canada, [Changements climatiques et prise de décision : Entrevues avec des investisseurs](#), mai 2019.

chapitre. La conversation s'est engagée sur les [constatations qui se sont dégagées d'entrevues](#) menées par CPA Canada avec des investisseurs institutionnels afin d'évaluer comment ils utilisent l'information relative aux changements climatiques et le type d'informations précises qu'ils souhaitent obtenir des entreprises.

Voici un résumé de ces discussions diversifiées :

### **Les enjeux des changements climatiques sont susceptibles d'être significatifs et les informations à leur sujet devraient être faciles à trouver, selon les investisseurs institutionnels canadiens**

Même si toutes les sociétés minières représentées à la table ronde publient des rapports détaillés sur le développement durable et/ou déclarent leurs émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de programmes volontaires comme le [Carbon Disclosure Project](#) (CDP) et la [Global Reporting Initiative](#) (GRI), les documents financiers généraux

(comme les documents déposés auprès des autorités de réglementation et les états financiers) contiennent peu d'informations financières relatives aux changements climatiques. Il est donc difficile d'évaluer si ces informations pourraient influencer sur les décisions des investisseurs. Ceux interrogés par CPA Canada aux fins de son rapport considèrent que les risques liés aux changements climatiques touchent tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Par conséquent, ils sont unanimes à penser que les enjeux des changements climatiques sont significatifs jusqu'à preuve du contraire.

Dans ce cas, où les investisseurs institutionnels trouvent-ils de l'information relative aux changements climatiques? Ils l'achètent à des fournisseurs de données tiers, ce qui est source de préoccupation pour les participants à la table ronde.

Le langage XBRL (données exploitables par la machine) pourrait constituer une option intéressante, selon un participant. « Si elles l'appliquaient à l'information sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les sociétés minières pourraient "étiqueter" leurs informations relatives aux changements climatiques, ce qui permettrait de rassembler les données de toutes les entreprises à ce sujet. »

### **Intégrer les informations relatives aux changements climatiques dans les documents financiers généraux**

Tous les investisseurs institutionnels interrogés par CPA Canada occupent des postes dans le secteur des matières premières. Nombre d'entre eux sont aussi membres de l'[Association pour l'investissement responsable](#) (AIR), établie au Canada, et/ou ont

« Ils achètent des données et doivent ensuite dégager eux-mêmes des conclusions, parce que le fournisseur tiers ne leur dit pas sur quoi porter leur attention, ou ce qui est le plus important. Les investisseurs institutionnels prennent donc des décisions en se fiant à des données hors contexte. »

— UN PARTICIPANT  
À LA TABLE RONDE

« La plupart de nos investisseurs sont européens, et les facteurs ESG sont prioritaires pour eux. »

— UN PARTICIPANT  
À LA TABLE RONDE

« Ces deux rapports seront éventuellement regroupés en un seul, mais nous n'en sommes pas encore là. Examinons d'abord ce qui se fait ailleurs dans le monde. Il y a trois ans, lorsque nous avons commencé à soulever ce sujet, il n'a pas suscité un grand intérêt au sein de la fonction finance. Or, les parties prenantes posent aujourd'hui plus de questions et s'intéressent davantage à ces enjeux. »

— UN PARTICIPANT  
À LA TABLE RONDE

« Le changement climatique comporte des incidences directes relativement simples à quantifier, et des incidences indirectes qui sont davantage qualitatives. Comment traduire ces incidences indirectes en coûts? Comment s'assurer que ces informations sont valables? »

— UN PARTICIPANT  
À LA TABLE RONDE

adhéré aux [Principes pour l'investissement responsable](#) (PRI), une initiative européenne. L'AIR et les PRI exigent que les propriétaires d'actifs démontrent qu'ils tiennent compte des facteurs ESG dans le choix et la gestion de leurs investissements. Pour que les propriétaires d'actifs / investisseurs institutionnels respectent leurs propres obligations d'information, ils doivent obtenir des informations des entités émettrices. Comme en témoignent les recommandations du GIFCC, les investisseurs veulent mieux comprendre le processus d'évaluation des risques liés aux changements climatiques et la structure de gouvernance encadrant ce processus. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de continuer à dissocier les fonctions développement durable et information financière. Cette tendance se poursuivra puisque la place que prennent les facteurs ESG dans l'évaluation des sociétés ne cesse de croître.

Les participants sont bien au fait du changement qui s'opère dans les marchés financiers, et la question d'une meilleure intégration des fonctions développement durable et finance fait l'objet de conversations. Nombre d'entre eux estiment que la fonction finance devrait participer à la réalisation des évaluations de l'importance relative des enjeux liés aux changements climatiques et des risques y afférents, à la mise en œuvre de la gouvernance concernant ces évaluations et à l'établissement de cibles. Or, c'est loin d'être le cas aujourd'hui. La participation de la fonction finance simplifierait pourtant l'inclusion des informations financières relatives aux changements climatiques dans les documents financiers généraux.

### Besoin d'une structure et de normes

L'une des plus grandes difficultés que pose l'intégration de l'information relative aux changements climatiques dans les états financiers tient à l'absence d'une compréhension claire de la façon de définir et de consigner les évaluations de l'importance relative des enjeux liés aux changements climatiques et des risques y afférents.

Par ailleurs, certains participants craignent les conséquences que pourrait entraîner la communication de davantage d'informations. « L'inclusion volontaire d'informations relatives aux changements climatiques dans le rapport de gestion pourrait entraîner une réaction exagérée compte tenu de la probabilité de matérialisation des risques en cause. »

### Surabondance de données, manque de clarté

Pour de nombreux participants, les recommandations du GIFCC ne font que s'ajouter à une liste de plus en plus longue d'initiatives qu'ils mettent déjà en œuvre. Le regroupement des obligations d'information simplifierait la tâche des préparateurs et des investisseurs.

« Nous avons de nombreuses informations que nous devons répertorier en fonction des recommandations du GIFCC, du CDP, de la GRI et de tous les autres. C'est beaucoup de travail. Qu'est-ce qui a de la valeur pour l'entreprise? Qu'est-ce qui est utile pour nos investisseurs? Comment présenter cette information pour qu'elle s'accompagne du contexte nécessaire et soit facile à trouver? »

— UN PARTICIPANT  
À LA TABLE RONDE

## **D'où viendra l'impulsion finale requise pour rendre obligatoire la présentation de l'information relative aux changements climatiques?**

Viendra-t-elle des gouvernements, des autorités de réglementation, du libre marché? Ou viendra-t-elle plutôt des conseils d'administration? Les participants à la table ronde disent répondre à un nombre croissant de questions de leurs conseils au sujet des processus d'évaluation des risques et des obligations d'information relatives aux changements climatiques. Le besoin d'indications est indéniable.

CPA Canada mène, avec Ressources naturelles Canada, un projet qui s'étalera sur plusieurs années. Ce projet prévoit l'élaboration d'une formation sur les changements climatiques à l'intention des conseils d'administration, cadres supérieurs, CPA en entreprise et auditeurs. Cette formation sera mise à l'essai à l'automne 2019.

### **AVERTISSEMENT**

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des participants à la table ronde et ne représentent pas nécessairement celles de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce document.

© 2019 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca).